

Conditions d'achat des abonnements des Remontées Mécaniques Suisses (RMS) 2011/12

Commande/Paiement

Le virement du montant de l'abonnement par le bulletin de versement y relatif tient lieu de confirmation de la commande.

NOUVEAU !

L'abonnement papier était remplacé la saison dernière par une carte plastique avec la puce Ski Data intégrée. Comme la photo et le nom seront directement imprimés sur l'abonnement, la présentation de la carte de membre à la caisse ne sera plus nécessaire.

1. Validité des abonnements

Les questions sur la validité de l'abonnement auprès d'une entreprise de remontées mécaniques pourront toujours être demandées par téléphone ou sur www.snowsports.ch.

2. Justificatifs requis

Pour la saison 2011/12, deux variantes d'abonnement, **avec différents justificatifs requis**, sont disponibles.

Variante 1: abonnement demi-tarif

Tous sauf les anciens basic I
(note la nouvelle structure de la formation)

Variante 2: abonnement général

Professeurs de sports de neige avec brevet fédéral et Instructeur

Toutefois, pour ces deux variantes, les mêmes conditions suivantes sont requises:

- Avoir versé **sa cotisation annuelle** pour 2011/12.
- Avoir rempli son **obligation de cours de perfectionnement** (deux jours, tous les deux ans).

Les membres inactifs (obligation de perfectionnement non remplie) ne sont pas autorisés à commander un abonnement, à moins qu'ils ne s'engagent à suivre un cours de perfectionnement au début de l'hiver 2011/12.

3. Prix

Variante 1: abonnement demi-tarif

Fr. 270.–

Variante 2: abonnement général

Fr. 850.–

4. Description

Variante 1: abonnement demi-tarif

Cet abonnement donne droit à une réduction de 50% sur l'achat de cartes de un, deux et trois jours, et ce, sur les installations mentionnées dans le domaine de validité.

Une réduction n'est accordée que sur le tarif normal.

Variante 2: abonnement général

Cet abonnement donne droit à l'achat de titres de transport pour un nombre de courses illimité, et ce, sur les installations mentionnées dans le domaine de validité.

Cet abonnement ne donne pas droit à l'achat d'abonnements annuels ou saisonniers.

5. Validité

Les deux abonnements sont valables du 1^{er} novembre 2011 (ou à la date de la remise en marche des installations) au 31 mai 2012.

6. Abus et perte

L'abonnement est personnel (non transférable)! Tout abus a pour conséquence un retrait immédiat et sans dédommagement de l'abonnement. Les mesures de droit pénal ou civil restent réservées. D'autre part, tout achat ultérieur d'un abonnement sera refusé à la personne ayant commis l'abus pendant cinq ans.

L'abonnement ne sera pas remplacé en cas de perte.

7. Commande et délivrance de l'abonnement

La commande s'effectue par le versement du montant de l'abonnement et des cotisations annuelles à Swiss Snowsports.

Pour questions: members@snowsports.ch

Numéro de téléphone: 031 810 41 30

Lisbeth Lötscher et Franziska Pauli vous donneront volontiers des renseignements.